



HOLLANDE

L'INTÉRIEUR DE LA MAISON, COSTUMES, JEUX, COUTUMES.
PREMIÈRE PARTIE DU XVII^e SIÈCLE.

PLANCHE DOUBLE.

1	2
3	4
5	6
7	8
9	10

M. Deschamps, dans son *Supplément au Manuel du Libraire* de Brunet, fait remonter l'édition du livre auquel nous empruntons ces petites scènes, à l'année 1636 ; il ajoute que ces vignettes qui illustrent un recueil d'emblèmes et devises accompagnés de poésies, en vieux flamand, et par-ci par-là, en latin et en français, publié à Amsterdam sous le nom de Joh. de Brunet, sont faites à la manière de Crispin de Pas. La parenté frappante avec l'œuvre du célèbre graveur, constatée par l'érudite bibliophile, nous dispense de parler du mérite de ces vignettes. Quant à l'intérêt qu'elles offrent, nous n'en dirons qu'une chose. Que ne possédons-nous, pris ainsi sur le vif par des contemporains, des représentations, même des plus minuscules, de la vie intime des anciens de tous les âges et de toutes les nationalités ! Mais les Hollandais, les Flamands qui ont, avec éclat, fait ressortir l'intérêt que peuvent offrir des représentations de cette sorte, en ont, pour ainsi dire, créé le genre.

« Vers 1630, en Hollande, dit W. Bürger (musées de la Hollande), on portait encore les belles collerettes tuyautées et fermes en l'air du seizième siècle ; puis, la mousseline perdant son empois, la fraise se rabattit, molle et plissée, sur le pourpoint, ce qui conduisit au rabat uni, coupé carrément sur le sternum, à peu près comme celui des magistrats et procureurs d'aujourd'hui. » Nous citons ce passage parce qu'il constate l'ancienneté du costume des femmes que l'on voit ici, en regard du caractère relativement plus moderne de celui des hommes, datant franchement du dix-septième siècle, au temps d'Henri IV, et même de l'époque où Monsieur de

Bellegarde, Monsieur le Grand, l'écuyer de S. M. Louis XIII, donnait le ton à la cour de son souverain, et partant à toute l'Europe.

Nous ne trouvons nulle part, dans nos intérieurs de la première partie du dix-septième siècle, la moindre trace des excentricités, des goûts chinois, introduits en Hollande depuis cette époque; l'empreinte est encore tout européenne dans les choses du mobilier. Nous ne rencontrons, non plus, en aucune des pages de notre livre, ni fumeur ni pipe, et il est à croire que Brauwer n'était pas encore né; il est vrai qu'il n'y a pas non plus d'ivrogne, ce qui prouve que rien n'est complet.

N° 1. — Le sujet représente une chambre nuptiale, et le lit, où la place des deux époux est marquée par la couronne de chacun d'eux posée sur le traversin, est orné d'une couverture brodée, les deux oreillers posés l'un sur l'autre, au milieu, selon l'usage dans la chambre faite. Ce lit, avec ciel, construit comme une armoire béante, les tentures recouvrant la menuiserie, est un de ces grands lits carrés où, dit Louise Colet, on peut se coucher en tous sens. La chambre est tendue; sur le tapis épais de la table est posé un napperon frangé sur lequel est un épais bougeoir; l'épousée est assise près de la tête du lit; le carreau est parsemé de fleurs, de roses, et la scène est fort claire; les dames qui ont amené la mariée se retirent; une matrone parle, son compliment à la tournure latine.

N° 2. — Cette vignette emblématique représente une dame qui ne dort pas, tourmentée par une jalousie dont les personnes les plus honnêtes ne sont pas toujours exemptes; c'est un de ces défauts que l'on cache sous la couverture: ce qui la tient éveillée, c'est l'ennui, le chagrin, qu'excite la prospérité d'autrui. Cet intérieur, en effet, n'est pas luxueux, mais que de choses on y voit! Le lit d'abord, qui vient d'être décrit, mais n'ayant, selon l'usage le plus ordinaire, des rideaux que par devant, et montrant que le corps du lit est un coffre. La bassinoire à long manche est appendue au côté. La dame est enveloppée d'une très ample chemise de nuit sans manches, d'étoffe épaisse attachée autour du cou, qui semble lui tenir lieu de toute autre couverture. Les vitres de la fenêtre sont maillées de plomb; au mur est le miroir de Venise; à côté, la grande brosse rectangulaire, dure, servant aux parquets; sur le bahut, le vieux bahut du moyen âge, une pièce de linge de corps, la collerette empesée; près de ce meuble une chaise ordinaire, et près du lit, la chaise basse, toutes deux empaillées, et de construction qui n'a pas changé dans les demeures peu opulentes. Sur la chaise basse, à portée de la main, est un vase dont l'usage est assez indiqué par sa forme, et au pied du lit le grand coffre pour les robes; à terre, on voit les *pianelles* vénitienes, puis les bas épais qui se nouent à mi-jambe; et enfin, le *vertugadin*, composé de cerceaux, liés ensemble et se terminant par une agrafe.

N° 3. — La scène représente deux vieux époux dans leur misérable intérieur, philosophiquement résignés: la femme fait marcher son rouet; le mari, presque dans l'âtre de la cheminée du quinzième siècle, se livre à une occupation que la devise explique « économisons, thésaurisons le charbon en le râclant; » il y a là un



HOLLAND

HOLLANDE

HOLLAND

Bouvard del.



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

chien, et, clouée au mur, une carte géographique, souvenir des voyages du vieux bonhomme, peut-être, et peut-être aussi, témoignage constant de l'existence de l'enfant au delà des mers.

N° 4. — Entre deux dames assises sur leurs chaises basses, on voit un enfant qui désigne de la main un chapeau d'homme posé sur une table; cet enfant qui montre cet objet avec un regard interrogateur, c'est *l'enfant terrible*, immortalisé par Gavarni, mais découvert avant lui, et bien anciennement, car c'est aux latins que Brunet en a emprunté le portrait. « La mouche, qui en voltigeant çà et là, en vagabondant, autour, au-delà, à côté, curieusement, avec soin, avec attention, en folâtrant, découvre le secret d'une liaison mystérieuse. »

N° 5. — Réunion joyeuse de jeunes gens des deux sexes en nombre égal qui forment une ronde et dansent, tandis qu'autour d'eux un homme marche en se baissant, et en se dissimulant; ce qui doit exprimer une figure du jeu représenté.

N° 6. — On y voit le jeu de la main chaude. Il était en usage chez les Romains, et Plutarque l'a décrit.

N° 7. — Jeune mère procédant à la toilette de nuit de son enfant. La cheminée a toujours le grand âtre des quatorzième et quinzième siècles. On voit là l'escabeau en trépied sur lequel est posé le bougeoir, les petits bas enfilés pour sécher sur un étendoir à leur usage, les langes étendus près du grand feu, le lit encadré; le berceau d'osier, solide, posant à terre : petite maison typique où l'enfant est en toute sécurité, bien préservé; un rideau, tombant droit sans plis, cache la fenêtre étroite; la porte, avec son anneau de tirage, roulant comme un heurtoir, et ses planches cloutées, en haut et en bas, a la solidité et le caractère des menuiseries du moyen âge; la pièce est carrelée, et la mère est assise sur une claie qui lui permet d'être proprement et commodément comme à terre pour procéder à l'opération délicate, à laquelle on la voit se livrer; le vêtement de l'enfant posé à terre, un petit corps dont la manche a une petite épaulette, le mignon soulier à pont, tout indique, tout révèle la sollicitude, la tendresse prévoyante, la coquetterie même dont l'enfant est entouré, dans ce milieu si exactement clos, largement chauffé, d'un calme profond; le chien dort.

N° 8. — Cet emblème a pour objet de figurer symboliquement la *grandeur et ses inconvénients*; elle est liée par tant de soins qu'il lui devient impossible de jouir des plaisirs les plus vulgaires, échappés à sa portée. Tout ce que l'on voit ici : ce meuble compliqué, agencé avec des soins et le sens pratique, où se révèlent tout à la fois l'affection et le caractère des parents, tout, depuis la jolie toilette, le chauffe-pieds, jusqu'aux jouets variés, confirme ce que l'on a vu plus haut.

N° 9. — C'est l'entrée d'une maison, à l'extérieur; l'homme qu'on y voit, a pris une qualité mensongère pour s'en faire ouvrir la porte, mais il est reconnu et saisi sans en pouvoir franchir le seuil. Le vestibule de plein air où se passe cette scène typique, est un joli porche ouvert sur la rue, dont le banc hospitalier indique

des mœurs d'un caractère ancien que n'a plus la maison hollandaise. A l'extérieur, au-dessus de la porte close, se trouve *l'espion* traditionnel, miroir à l'usage des dames habitant le premier étage.

N° 10. — Ce sujet ayant trait aux *apparences trompeuses*, montre un homme essayant de reconnaître par lui-même s'il est vrai, comme on le dit, que le fer gelé brûle au toucher; ce qu'il éprouve avec sa langue. La pompe est garnie de sa puisette, et on voit ici les enclos où le Hollandais aime à parquer ses jardinets : enclos de menuiserie en claire-voie serrée, solide, à hauteur d'appui, à surface de parapet, égayés aux angles par des pommes de bois, liés, de l'un à l'autre, dans les allées de passages, par de capricieux portiques.

Tiré des Emblemata de Joh. de Brunes, Amsterdam, 1636, in-4°.

